

Elections législatives

Dimanche 30 juin et 7 juillet - 8h / 18h

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Attention, si vous vous êtes inscrits sur les listes électorales entre le 4 mai et le 9 juin 2024 vous pourrez voter. Toute inscription effectuée à partir du 10 juin 2024 ne permettra pas de voter lors de ces élections législatives.



Tous les citoyens en âge de voter ont leur mot à dire... et un bulletin à glisser dans l'urne !

- Une pièce d'identité originale (pas de photocopie) suffit pour voter, si vous n'avez pas votre carte d'électeur.
- Vous avez un empêchement ? Votez par procuration ! Il suffit de renseigner en ligne le formulaire de procuration : www.maprocuration.gouv.fr puis d'aller au commissariat ou à la gendarmerie avec la procuration imprimée et un justificatif d'identité. La personne à qui vous avez fait la procuration aura seulement besoin de présenter sa pièce d'identité au bureau de vote pour voter à votre place le jour des élections.

Bureau	Libellé	Adresse
Bureau 1	Salle des Mariages	Place François Mitterrand
Bureau 2	Elémentaire Anatole France	3, avenue Anatole France
Bureau 3	Elémentaire Séverine	5, avenue Anatole France
Bureau 4	Elémentaire Ernest Renan	avenue Boileau
Bureau 5	Maternelle Ernest Renan	15, avenue Boileau
Bureau 6	Maison pour Tous	3, chemin de la Couronne
Bureau 7	Elémentaire Normandie Niémen	Avenue de Bretagne
Bureau 8	Elémentaire Charlemagne	Place Françoise Mauriac
Bureau 9	Elémentaire Barbara	Place François Mitterrand
Bureau 10	Elémentaire Céléstin Freinet	Allée de Maulny
Bureau 11	Centre de loisirs Kergomard	Allée des Cerisiers
Bureau 12	Espace Lavoisier	69-71, avenue Eugène Varlin

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Pour connaître votre bureau de vote, vous pouvez utiliser la carte interactive "[mon quartier, ma rue](#)"

Infos pratiques

Attention circulation : en raison de l'organisation du Vide grenier de l'USMV, dimanche 30 juin, l'accès aux bureaux de vote 4 & 5 (Ecole Ernest Renan) et 6 (Maison pour Tous) sera plus difficile. Nous

vous conseillons fortement de venir à pied ou en vélo, quand vous le pouvez.

En effet, pour l'accès aux bureaux 4&5 (Ecole Ernest Renan), la rue Charles Gide sera en partie fermée. L'accès en voiture, devra se faire que via l'avenue Molière ou avenue du Foyer.

Pour l'accès au bureau 6 (Maison pour Tous), la rue Jean Jaurès sera fermée. L'accès en voiture devra se faire via l'allée du Maulny (Vers l'école Célestin Freinet).